

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

DECRET

D/95 043 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE HAUTS
CADRES AU MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale;

VU le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement;

VU le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret d/94/079/PRG/SGG du 26 AOÛT 1994;

VU le Décret N°125/PRG/SGG du 3 Novembre 1994 portant attributions et organisation du Ministère de l'enseignement Pré-Universitaire et de la Formation professionnelle;

DECRETE ;

Article 1er /: Sont nommés dans les fonctions d'Inspecteurs Régionaux de l'Education et de Directeur de l'Education de la Ville de Conakry les cadres dont les noms suivent au niveau des Gouvernorats ci- après:

1 - CONAKRY

Monsieur Ibrahima Singuila Camara précédemment Directeur Communal de l'Education de Matoto

2 - BOKE

Monsieur Saïkou Amadou Diallo précédemment Directeur Préfectoral de l'Education de Koubia

3 - MAMOU

Monsieur Bonamou Martin précédemment Inspecteur Régional de l'Education à N'Zérékoré

4 - LABE

Monsieur Alpha Oumar Baldé confirmé

5 - KINDIA

Monsieur Souleymane Sangaré confirmé

6 - FARANAH

Monsieur Mamoudou Kéïta précédemment Inspecteur Régional de

l'Education à Kankan

7 - KANKAN

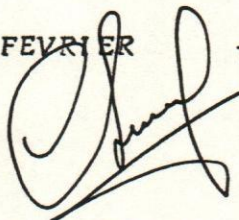
Monsieur Fodé Chérif précédemment Directeur Préfectoral de l'Education à Kankan

8 - N'ZEREKORE

Monsieur Sény Sylla précédemment Directeur de l'Education de la Ville de Conakry.

Article 2 / : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 FEVRIER 1995



LANSANA CONTE